



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 4 septembre 2021

France Baie d'Audierne



Date d'inscription	4 septembre 2021
Site numéro	2460
Coordonnées	47°52'08"N 04°21'18"W
Superficie	2 396,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

A la pointe de la Bretagne, la Baie d'Audierne est une vaste étendue plane issue de l'accumulation de sédiments marins au pied d'un ancien trait de côte. Au débouché de courts vallons et façonné par le vent, le paysage est marqué par la présence de dépressions qui, inondées l'hiver, transforment le paysage dunaire en une série de mers intérieures, séparée de l'océan par un cordon dunaire. Le site accueille les 2 plus grands étangs naturels du Finistère : Kergalan et Trunvel.

Les zones humides couvrent 530 ha en bordure de littoral. Elles sont imbriquées dans une plaine dunaire (640 ha) plus sèche et forment avec elle un écosystème original. La particularité de la baie réside dans cette association d'habitats naturels secs et humides. Les zones humides assurent de nombreux services (écosystémique, épuration de l'eau, continuité écologique, économique) et sont globalement en bon état de conservation. Cependant, elles sont exposées à certaines menaces : fermeture des habitats naturels, eutrophisation.

L'hétérogénéité des milieux favorise la biodiversité de la baie. Ce sont plus de 1 000 espèces animales qui ont été observées sur le site dont environ 320 espèces d'oiseaux. Le site représente un bastion national pour certaines espèces d'oiseaux nicheurs (Gravelot à collier interrompu, Panure à moustaches, Rousserolle effarvate, Locustelle luscinoïde). Les roselières servent aux haltes postnuptiales du Phragmite aquatique et du Phragmite des joncs. Le Campagnol amphibie y a élu domicile. La faune invertébrée est bien représentée avec 374 espèces observées.

Plus de 700 taxons floristiques y ont été inventoriés : 3 d'intérêt communautaire, 26 protégés et 58 considérés rares et/ou menacés à l'échelle régionale ou nationale. La zone constitue une limite de répartition septentrionale pour certaines espèces (Astragale de Bayonne) et abrite une sous-espèce endémique (Fétuque bigoudène). On y retrouve une espèce ayant bénéficié d'actions nationales pour sa conservation (Iliparis de Loesel). La baie abrite un cortège remarquable de Characées (16 espèces) dont la rarissime *Tolypella salina*.

De par son exceptionnelle diversité biologique et d'habitats naturels, le site est intégré au réseau européen Natura 2000 et bénéficie à ce titre d'un document d'objectifs cadrant sa gestion et sa préservation. La gestion est mise en œuvre par les deux communautés de communes bigoudènes.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Communautés de Communes Pays Bigouden Sud / Haut Pays Bigouden
Adresse postale	17 rue Raymonde Folgoas Guillou – 29120 PONT-L'ABBE 2A rue de la Mer - 29710 POULDREUZIC b.buisson@ccpbs.fr / mission.enviro@cchpb.com

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère de la transition écologique - DGALN
Adresse postale	Tour Sequoia 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1988
Jusqu'à l'année	2019

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Baie d'Audierne
---	-----------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le périmètre retenu pour notre candidature a été relativement simple à établir. En effet, le site Natura 2000 Baie d'Audierne, en particulier la Zone spéciale de conservation désignée au titre de la Directive Habitat Faune Flore, est une entité désormais bien ancrée, connue et reconnue par les acteurs du territoire. Disposant d'un plan de gestion au travers de son Docob qui cible des enjeux forts pour les milieux humides de la Baie et qui contient une série d'actions en lien étroit avec la convention Ramsar, il a été assez évident que le périmètre de candidature au label Ramsar avait tout intérêt à s'appuyer sur celui de Natura 2000.

Ce périmètre exclut des terrains qui sont utilisés par les bulbiculteurs qui y produisent des plantes à fleurs en rotation avec du maraichage ou du maïs. En raison des pratiques culturales et des controverses sur leurs impacts environnementaux, le Comité de suivi de la candidature Ramsar a souhaité exclure du site ces 60 ha de terrains. En effet, malgré le travail réalisé depuis 2007 dans le cadre de Natura 2000, les pratiques des bulbiculteurs n'ont pas suffisamment évolué pour intégrer les parcelles concernées dans le périmètre Ramsar. Cependant, le syndicat mixte OUESCO en charge de la mise en œuvre du SAGE les accompagne dans l'évolution de leurs pratiques, notamment sur l'usage des pesticides.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Bretagne
--	----------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Pouldreuzic / Plonéour-Lanvern / Penmarc'h
---	--

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):	2396
--	------

Superficie en hectares (ha) telle que
calculée d'après les limites SIG

2401.742

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique (terrestre) Atlantique marin (marin)

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Les étangs et prairies humides jouent un rôle important dans le contrôle des crues hivernales sur la côte de la Baie d'Audierne mais également pour le stockage des eaux de surface, le rechargement des nappes et le soutien d'étiage. Le séjour prolongé de l'eau dans les zones humides permet également d'abattre significativement les teneurs en éléments chimiques par les processus de transformation du nitrate ou du phosphore. De manière saisonnière, l'eau de l'étang de Saint Vio peut également être utilisée comme réserve d'eau pour les cultures locales.

Autres services écosystémiques fournis

Importante production de biomasse: les prairies inondées permettent notamment une production importante d'herbe, bien répartie sur l'année. L'interface milieux salés/doux, est le siège d'une importante productivité primaire.
Important réservoir de biodiversité.
Valeur paysagère : les dunes, roselières, landes, prairies, paluds, etc. contribuent à une identité paysagère forte.

Autres raisons

Ce sont près de 530 ha de zones humides qui sont présents en baie d'Audierne (selon la définition des arrêtés interministériels) et 59 plans d'eau ou étangs représentant 87 ha (source RGE). L'imbrication des milieux humides aux milieux secs (dunes) confère un caractère particulier au site.
Le massif dunaire représente une surface de près de 640 ha au sein du site d'étude (Buisson, 2010, d'après CBNB, 2001) dont plus de 325 pour l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « dunes grises à immortelle des dunes » (Code Natura 2000 - 2130). Cet habitat, identifié comme prioritaire par la Directive européenne Faune Flore Habitat représente 50% de la surface totale d'habitats d'intérêt communautaire identifiés. Les dépressions humides intradunales (Code Natura 2000 - 2190), comprenant les mares à characées dont certaines sont rares, représentent également une surface non négligeable d'habitats d'intérêt communautaire (> 100 ha). Les massifs dunaires côtiers sont l'une des caractéristiques du domaine biogéographique atlantique (Sundseth, 2010). La diversité et la taille des habitats dunaires permettent d'envisager ceux-ci comme un exemple représentatif d'habitat de la zone biogéographique atlantique.

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La Baie d'Audierne présente une mosaïque de milieux d'intérêts communautaires et de communautés écologiques rares qui permettent l'expression d'une faune et d'une flore remarquable. Ainsi, dans les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp (code Natura 2000 3140), les dépressions humides intradunales (code Natura 2000 2190), les lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (code Natura 2000 3150), ou encore les mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (code Natura 2000 6430) vont se retrouver des espèces rares et/ou menacées telles que la Fétuque bigoudène (endémique), le Liparis de Loesel, l'Anguille d'Europe, le Campgnol amphibie ou encore le Phragmite aquatique.

Présence de 8 espèces végétales inscrites sur Liste rouge (régionale, nationale, européenne) et/ou déterminantes ZNIEFF.
Présence de 31 espèces animales inscrites sur Liste rouge (régionale, nationale, européenne) et/ou déterminantes ZNIEFF.

Critère 3: Diversité biologique

Justification

La Baie d'Audierne présente une mosaïque d'habitats originaux et diversifiés : dunes grises, cordon de galets, estran, roselières, prairies humides, étangs saumâtres... dont nombreux sont considérés des habitats naturels d'intérêt communautaire. Plus de 320 espèces d'oiseaux ont été observées ou contactées en l'espace de 50 ans pour l'ensemble de la Baie (BUISSON, 2010)
 La faune invertébrée est également très bien représentée avec 374 espèces observées sur massif dunaire à Tréguennec (Chevrier & Mouquet, 2005). Plus de 700 taxons floristiques ont été inventoriés sur le site d'étude dont 3 sont d'intérêt communautaire, 26 sont protégés et 58 sont considérés rares et/ou menacées à l'échelle régionale ou nationale. La zone constitue également une limite de répartition septentrionale pour certaines espèces végétales comme l'Astragale de Bayonne (*Astragalus baionensis*) et abrite une sous-espèce endémique de son territoire : la Fétuque bigoudène (*Festuca ovina* subsp. *bigoudenensis*). On y retrouve également quelques orchidées comme le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) ou l'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*). La baie présente enfin un cortège remarquable d'algues Characées, avec près de 16 espèces (CITOLEUX et al., 2007) dont la rarissime *Tolypella salina*. L'exceptionnelle diversité spécifique de la zone permet de la considérer comme « point chaud » de biodiversité.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Zone de refuge lors de conditions météorologiques défavorables pour les oiseaux migrateurs (présence accidentelle d'espèces américaines).
 Le Site constitue une zone refuge pour l'avifaune : en témoignent les 131 espèces baguées à la station de suivi de Trunvel de 1988 à 2016. Les roselières littorales sont particulièrement attractives pour les oiseaux en migration ou en hivernage (Phragmite aquatique, Phragmite des joncs) ou pour la reproduction de certaines espèces telles la Panure à moustaches (*Panurus biarmicus*), la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) ou la Locustelle luscinoïde (*Locustella luscinioides*) ou le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Elles servent de zone de chasse aux rapaces : Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), au Faucon émerillon (*Falco columbarius*) busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), hibou des marais (*Asio flammeus*). Le butor étoilé (*Botaurus stellaris*) y séjourne régulièrement. Le Canard chipeau (*Mareca strepera*) s'y reproduit également. Elle représente de plus un des bastions nationaux pour certaines espèces d'oiseaux nicheurs comme le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), la Panure à moustaches, la Rousserolle effarvatte ou encore la Locustelle luscinoïde.

Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Nombre total d'oiseaux d'eau	70000
Entre l'année	1988
Et l'année	2019
Source des données	Bretagne Vivante

L'association Bretagne Vivante qui a en charge la station de baguage de Trunvel a pu estimer la fréquentation de la baie d'Audierne à plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux en migration postnuptiale, dont 20 000 à 70 000 pour le seul Phragmite des joncs (BARGAIN, B., HENRY, J. Les oiseaux de la baie d'Audierne. Brest : Bretagne Vivante, 2005. 72p. Penn ar Bed ; n°193/194).
 Les seules données disponibles en termes de comptage global sur le site sont ceux wetlands international :
 6 800 limicoles hivernants comptabilisé lors du Wetlands 2016. 7600 en 2013, 7450 en 2014, 2515 en 2019 (limicoles).

Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

• Phragmite aquatique : Bargain (2008, in collectif, 2008) estime que de 1 à 10% de la population mondiale de Phragmite aquatique transitent dans la Baie chaque année, soit entre 280 et 4000 individus, à la faveur du modèle appliqué pour le nombre d'individus en transit/nombre d'individus capturés pour le phragmite des joncs. La baie est l'un des 3 sites prioritaires nationaux identifiés pour l'accueil de l'espèce (Julliard et al., 2006 in Provost et al., 2011) en halte migratoire alors que la France constitue le principal couloir de migration postnuptiale de l'espèce vers les quartiers hivernants en Afrique. On note toutefois une baisse sensible du nombre d'individus depuis 2010 (Guyot et al., 2017) mais une amélioration en 2019. (Guyot G., Ernst S., (2019). Bilan de la station de baguage de Trunvel. Bretagne Vivante, 30P.)

• Phragmite des joncs : 20 000 à 70 000 individus en halte migratoire post-nuptiale chaque année (1 à 3% de la population nord-ouest européenne), alors que les oiseaux capturés en migration à la station de baguage de Trunvel proviennent principalement des îles britanniques (Bargain & Henry, 2005). Le chiffre est estimé à partir d'un modèle appliqué pour le nombre d'individus en transit/nombre d'individus capturés. Les suivis réalisés depuis 1988 à la station de Trunvel montrent des effectifs migrateurs post-nuptiaux globalement stables malgré des variations interannuelles (Guyot et al., 2017). 2 autres espèces ont déjà atteint le seuil international sur le site : le pluvier doré : 2006, 2007 et 2011 ainsi que le bécasseau sanderling : 2008, 2011, 2012 et 2017 (OEB, 2018, d'après LPO & ONCFS (compil) ; Mahéo & Le Dréan-Quenec'hu, 2017).

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

• Anguille d'Europe :
Située à la pointe ouest de la Bretagne, la Cornouaille est une des premières côtes où les civelles peuvent « toucher terre », arrivant de la Mer des Sargasses, portées par le Gulf Stream. Le chevelu de petits cours d'eau côtiers est très favorable à leur montaison. Les marais arrière-littoraux de la baie d'Audierne, inondés en périodes hivernale et printanière, facilitent la migration des civelles vers les pièces d'eau plus grandes et pérennes.. Le site est concerné par la Zone d'action prioritaire anguille et accueille des cours d'eau classés en liste 1 au titre de de l'article L214-17 du Code de l'environnement. L'espèce est présente sur site, en particulier dans les étangs de Saint-Vio, Kergalan et Trunvel, d'après les suivis réalisés en 2017 (FDAAPPMA, 2017) et en 2015 (ONEMA, 2015). Les 2 premiers représentent le meilleur recrutement avec une bonne proportion d'anguillettes, "énormément" pour Kergalan (Samuel Guichard, Syndicat du SAGE OUESCO). Ces étangs constituent des zones d'alimentation et de croissance privilégiées pour les anguilles. L'arrivée de civelles sur les sites reste dépendante des niveaux d'eau, entre février et début juillet et de l'ouverture de brèches dans les cordons de galets des dunes. Les étangs littoraux conservent toutefois un fort potentiel concernant le recrutement des civelles et la dévalaison des anguilles. Dans les environs immédiats de la zone d'étude, l'espèce fréquente les bassins versants du Goyen et de la Virgule, au nord et dans une moindre mesure, la rivière de Penmarc'h au sud.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Anacamptis palustris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection régionale. Listes rouges mondiale (LC), nationale (VU), régionale (VU).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Epipactis palustris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input checked="" type="checkbox"/>	Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (NT) et régionale (LC).	

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Festuca ophioliticola</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Protection régionale. Listes rouges nationale et régionale (DD).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Gymnadenia conopsea</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	Listes rouges européenne et nationale (LC), régionale (VU).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/ LYCOPODIOPSIDA	<i>Isoetes histrix</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Protection nationale. Listes rouges nationale (LC) et régionale (NT).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Lathyrus palustris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Listes rouges mondiale (LC), nationale (EN), régionale (CR).	Considérée comme en danger en France, elle était présumée disparue de Bretagne jusqu'à sa redécouverte en 2010 en Baie d'Audierne.
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Liparis loeselii loeselii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	Annexes 2 et 4 de la Directive Faune-Flore-Habitat (U2). Annexe 1 de la Convention de Berne. Annexe 2 CITES. Protection nationale. Listes rouges européenne et nationale (NT), régionale (var. loeselii : NT)	Déterminante ZNIEFF. Etat de conservation de l'espèce dans le domaine atlantique jugé « défavorable mauvais » (rapportage Natura 2000, 2013)
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Luronium natans</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Annexes 2 et 4 de la Directive Faune-Flore-Habitat. Annexe 1 de la Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale, européenne, nationale et régionale (LC).	Déterminante ZNIEFF. Etat de conservation de l'espèce dans le domaine atlantique jugé « défavorable inadéquat » (rapportage Natura 2000, 2013). Diminution drastique de son aire de répartition depuis le XXe siècle (Bardin, 2012).
TRACHEOPHYTA/ PSILOTOPSIDA	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Protection régionale. Listes rouges européenne et nationale (LC), régionale (NT).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Polygonum maritimum</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Protection régionale. Listes rouges nationale (LC) et régionale (NT).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus lingua</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (VU), régionale (LC).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Protection nationale. Listes rouges mondiale et nationale (LC), régionale (VU).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Spiranthes aestivalis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 4 de la Directive Faune-Flore-Habitat. Annexe 1 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges européenne (DD), nationale (VU), régionale (NT)	Déterminante ZNIEFF. Etat de conservation de l'espèce dans le domaine atlantique jugé « défavorable mauvais » (rapportage Natura 2000, 2013).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Urtica membranacea</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Protection régionale. Listes rouges nationale (LC), régionale (VU).	Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Zostera marina</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Annexe 1 Convention de Berne. Listes rouges mondiale et nationale (LC), régionale (LC).	Espèce indicatrice d'un habitat d'intérêt communautaire (Code Natura 2000 1110)

présence de *Tolypella salina*, Characée découverte en 2004 dans l'étang de Nérizellec. Rarissime et endémique européenne (connue dans des lagunes en Espagne et découverte récente dans les marais de Guérande et Noirmoutier ((Lambert, 2012) ainsi qu'en Camargue (FCBN, 2013)). Menacée localement par l'eutrophisation. La présence de l'espèce dépend aussi fortement des apports en sel liés aux embruns (Citoleux et al., 2007)

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Arvicola sapidus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (VU), nationale (NT) et régionale (NT)	Liste rouge mondiale (VU). La région est un bastion national pour l'espèce qui, au vu de sa répartition mondiale (une partie de la France et de la Péninsule ibérique) équivaut à une responsabilité non-négligeable à l'échelle internationale (Simonnet, 2019)
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Boloria aquilonaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection nationale. Listes rouges européenne (LC) et nationale (NT).	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Crocidura leucodon</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 3 Convention de Berne. Listes rouges mondiale et européenne (LC) nationale (NT) et régionale (VU)	Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Mammifères de Bretagne Classé Vulnérable pour la Bretagne. En régression nette (Simonnet, 2019)
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Euphydryas aurinia aurinia</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 Directive Habitats-Faune-Flore. Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale.	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Lutra lutra</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 et 4 Directive Habitat (FV). Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (NT), nationale (LC) et régionale (LC)	Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Mammifères de Bretagne Classé en danger pour la Bretagne
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Myotis daubentonii</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 4 Directive Habitat (FV). Annexe 2 Convention de Bonn. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (LC) et régionale (LC)	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Neomys fodiens</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 3 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC) nationale (LC) et régionale (DD)	
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Pseudomogoplistes squamiger</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge européenne (LC). Priorité 1 sur la liste de Sardet & Defaut (2004)	Liste rouge européenne (espèce, VU). Sous-espèce endémique ; populations entre la Hague et la Bretagne et outre-Manche (Morère & Livory, 1999). Critère 4 : forte sténocécie : espèce strictement inféodée aux cordons de galets. Découverte assez récente en Baie d'Audierne (Herbrecht, 2007).
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexes 2 et 4 Directive Habitat (U1). Annexe 2 Convention de Bonn. Protection nationale. Listes rouges mondiale (LC), européenne (NT), nationale (LC) et régionale (EN)	Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Mammifères de Bretagne Classé en danger pour la Bretagne
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Vipera berus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 3 Convention de Berne. Protection nationale. Liste rouge nationale (VU)	
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla anguilla</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				CR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 5 Convention OSPAR, Annexe 2 Convention Bonn. Listes rouges mondiale et européenne (CR), nationale (CR) et régionale (CR)	Liste rouge mondiale (CR). Responsabilité biologique régionale « très élevée ». Critère 4 : civelles. Critère 8 : croissance, alimentation
Oiseaux																	
CHORDATA/ AVES	<i>Acrocephalus paludicola</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4000	1988-2008	10	VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux, Annexe 1 Convention de Bonn et Annexe 3 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (VU), nationale (non nicheurs, VU) et régionale (migrateurs, VU).	Liste rouge mondiale – VU. Déterminante ZNIEFF

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	IUCN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	70000	1988-2016	3	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 3 Convention de Berne. Protection nationale. Liste rouge européenne (LC), nationale (nicheurs, LC) et régionale (nicheurs, LC ; migrateurs, DD)	Nicheur/de passage. Déterminante ZNIEFF
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5000	1988-2016		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 3 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (nicheurs, LC) et régionale (DD)	Nicheur/de passage. Déterminante ZNIEFF. Bastion national (2% effectifs nicheurs).
CHORDATA/AVES	<i>Alauda arvensis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 Directive Oiseaux. Annexe 3 Convention de Berne. Listes rouges mondiale, européenne, nationale et régionale (LC).	
CHORDATA/AVES	<i>Anas strepera</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	109	2015			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexes 2 Directive Oiseaux. Annexe 2 Convention de Bonn et Annexe 3 Convention de Berne. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (nicheur et non nicheur, LC) et régionale (nicheurs, CR). Espèce chassable	Hivernant / nicheur. Responsabilité biologique régionale « très élevée » (nicheurs).
CHORDATA/AVES	<i>Anthus pratensis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale, européenne (NT), nationale et régionale (VU).	
CHORDATA/AVES	<i>Ardea purpurea</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4	2010		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux. Annexe 2 des Conventions de Bonn et de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC) et nationale (nicheurs, LC).	Nicheur. Seul site de nidification Basse-Bretagne. Déterminante ZNIEFF.
CHORDATA/AVES	<i>Arenaria interpres</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	640	1999-2015		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Conventions de Bonn et de Berne. Protection nationale. Liste rouge nationale (hivernants, LC ; de passage, NA) et régionale (migrateurs, LC)	Hivernant. Déterminante ZNIEFF. Responsabilité biologique régionale « très élevée » (migrateurs)
CHORDATA/AVES	<i>Aythya ferina</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	38	1999-2015		VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexes 2 et 3 Directive Oiseaux. Annexe 2 Convention de Bonn et Annexe 3 Convention Berne. Espèce chassable. Listes rouges mondiale et européenne (VU), nationale (nicheurs, VU ; hivernants, LC ; de passage, NA), régionale (nicheurs, CR ; migrateurs, EN)	Hivernant. Liste rouge mondiale (VU). Déterminante ZNIEFF
CHORDATA/AVES	<i>Botaurus stellaris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	2005		LC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux. Annexe 2 des Conventions de Bonn et de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (nicheurs, VU), régionale (nicheurs, RE)	Hivernant (ancien nicheur). Espèce déterminante ZNIEFF
CHORDATA/AVES	<i>Calidris alba</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	761	1999-2015		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 des Conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale. Liste rouge européenne (LC), nationale (hivernants, LC), régionale (migrateurs, LC)	Seuil national atteint. Hivernant. Responsabilité biologique régionale « très élevée (migrateurs). Déterminante ZNIEFF.
CHORDATA/AVES	<i>Calidris maritima</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	55	1999-2015		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 des Conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale. Liste rouge européenne (LC).	Responsabilité biologique régionale « très élevée » (migrateurs). Déterminante ZNIEFF
CHORDATA/AVES	<i>Charadrius alexandrinus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	80	2017		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux et Annexe 2 des conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC) et régionale (nicheurs, VU).	Nicheur. Liste rouge nationale (nicheurs) - VU. Responsabilité biologique régionale « très élevée » (nicheurs). Déterminante ZNIEFF
CHORDATA/AVES	<i>Charadrius hiaticula</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	195	1999-2015		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 des Conventions de Bonn et de Berne. Protection nationale. Liste rouge européenne (LC), nationale (hivernants, LC) et régionale (nicheurs, EN ; migrateurs, VU)	Nicheur/Hivernant. Liste rouge nationale (nicheurs) – VU. Responsabilité biologique régionale « très élevée » (migrateurs) et « majeure » (nicheurs). Déterminante ZNIEFF.
CHORDATA/AVES	<i>Circus aeruginosus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	34	2016		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux. Annexe 2 Convention de Bonn, annexe 3 convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (hivernants, LC) et régionale (nicheurs, EN ; migrateurs, VU)	Nicheur/Hivernant. Liste rouge nationale (nicheurs) – VU. Responsabilité biologique régionale « très élevée » (migrateurs) et « majeure » (nicheurs). Déterminante ZNIEFF

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza cirius</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale, européenne, nationale et régionale (LC).	
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza citrinella</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale nicheurs (VU), régionale (NA).	
CHORDATA/AVES	<i>Haematopus ostralegus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	325	2015		NT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Directive Oiseaux. Annexe 3 Convention de Berne. Espèce chassable. Liste rouge nationale (nicheurs/hivernants, LC), régionale (nicheurs, VU ; migrants, LC)	Hivernant. Liste rouge européenne (VU). Espèce déterminante ZNIEFF. Responsabilité biologique régionale « très élevée » (migrateurs)
CHORDATA/AVES	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux. Annexes 2 Conventions de Bonn et de Berne. Protection nationale. Liste rouge européenne (LC), nationale (nicheurs, LC) et régionale (migrateurs, DD)	De passage. Déterminante ZNIEFF.
CHORDATA/AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux. Annexe 2 Convention de Berne et de Bonn. Protection nationale.	Déterminante ZNIEFF
CHORDATA/AVES	<i>Limosa limosa</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Directive Oiseaux. Annexe 2 Conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale.	Déterminante ZNIEFF. Listes rouges européenne et nationale nicheurs (VU).
CHORDATA/AVES	<i>Locustella luscinioides</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	240	2016		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 3 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC) et régionale (nicheurs, EN)	Nicheur/de passage. Liste rouge nationale (nicheurs) - EN. Bastion national (1% des effectifs nicheurs) ; responsabilité biologique régionale « majeure » (nicheurs). Déterminante ZNIEFF
CHORDATA/AVES	<i>Luscinia svecica</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux. Annexe 2 des Conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale. Liste rouge mondiale et européenne (LC), nationale (nicheurs, LC) et régionale (nicheurs, VU ; migrants, DD)	Nicheur/de passage. Déterminante ZNIEFF. Effectifs à la station de Trunvel en augmentation sensible depuis 2000.
CHORDATA/AVES	<i>Merops apiaster</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale.	Déterminante ZNIEFF. Listes rouges mondiale, européenne, nationale (LC).
CHORDATA/AVES	<i>Motacilla flava flavissima</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale.	Liste rouge régionale (EN).
CHORDATA/AVES	<i>Oenanthe oenanthe</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale.	Déterminante ZNIEFF. Listes rouges mondiale et européenne (LC), régionale (EN).
CHORDATA/AVES	<i>Panurus biarmicus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	400	2004		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (nicheurs, LC) et régionale (nicheurs, VU)	Nicheur et hivernant. Déterminante ZNIEFF. Bastion national (5% effectifs nicheurs)
CHORDATA/AVES	<i>Pluvialis apricaria</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1188	2015		LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1, 2, 3 Directive Oiseaux. Annexe 2 Convention de Bonn et Annexe 3 Convention de Berne. Espèce chassable. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (hivernants, LC) et régionale (migrateurs, LC)	Hivernant. Responsabilité biologique régionale « très élevée » (migrateurs).
CHORDATA/AVES	<i>Saxicola rubetra</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale.	Déterminante ZNIEFF. Listes rouges mondiale, européenne (LC) et régionale (CR).
CHORDATA/AVES	<i>Saxicola rubicola</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Conventions de Berne et de Bonn. Protection nationale.	Listes rouges mondiale, européenne et régionale (LC).
CHORDATA/AVES	<i>Sylvia communis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale.	Listes rouges mondiale, européenne, nationale et régionale (LC).

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	<i>Sylvia undata</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 1 Directive Oiseaux. Annexe 2 Convention de Berne. Protection nationale.	Déterminante ZNIEFF. Listes rouges nationale (EN), régionale (LC).
CHORDATA/AVES	<i>Tringa nebularia</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8	2015		LC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Directive Oiseaux. Annexes 2 Conventions de Bonn et de Berne. Espèce chassable. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (de passage, LC ; hivernants, NA) et régionale (migrateurs, DD).	Seuil national atteint Hivernant.
CHORDATA/AVES	<i>Tringa totanus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	103	2015		LC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 2 Directive Oiseaux. Annexe 2 des Conventions de Bonn et de Berne. Espèce chassable. Listes rouges mondiale et européenne (LC), nationale (nicheurs/de passage, LC), régionale (nicheurs, EN ; migrateurs, LC)	Hivernant. Déterminante ZNIEFF. Responsabilité biologique régionale « très élevée.

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp (code Natura 2000 3140)	<input checked="" type="checkbox"/>		Communautés rares. La Baie présente un cortège remarquable de 16 charophytes sur les 35 connus en France (Citoleux et al., 2007) dont la très rare <i>Tolypella salina</i> . Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Dépressions humides intradunales (code Natura 2000 2190)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii (code Natura 2000 8230)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire peu représenté sur le site (U1)
Landes sèches européennes (code Natura 2000 4030)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaies et des étages montagnard à alpin (code Natura 2000 6430)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (code Natura 2000 3150)	<input type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (FV)
Dunes à Salix repens ssp. argentea (Salicion arenariae) (code Natura 2000 2170)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> ("dunes blanches") (code Natura 2000 2120)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Dunes mobiles embryonnaires (code Natura 2000 2110)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi) (code Natura 2000 1410)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Prés salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritima) (code Natura 2000 1330)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire peu représenté sur le site (U1)
Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (code Natura 2000 1310)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire peu représenté sur le site (U1)
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (code Natura 2000 1230)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Végétation vivace des rivages de galets (code Natura 2000 1220)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (U1)
Végétation annuelle des lasses de mer (code Natura 2000 1210)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat prioritaire en termes de conservation à l'échelle communautaire (U1)
Lagunes côtières (code Natura 2000 1150*)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat prioritaire en termes de conservation à l'échelle communautaire (U1)
Dunes côtières fixées à végétation herbacée ("dunes grises") (code Natura 2000 2130*)	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat prioritaire en termes de conservation à l'échelle communautaire, très bien représenté sur le site (U1)

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le site est constitué d'un complexe d'habitats à l'interface de zones marines et terrestres. La gradation de salinité et d'hygrophilie des habitats est liée aux marées, au fonctionnement hydraulique, à la topologie de la côte et à l'arrivée d'eau du bassin versant. La salinité et les durées d'inondation par l'eau salée ou douce jouent un grand rôle dans la composition des formations végétales et du cortège faunistique. Aux zones non végétalisées de l'estran succèdent des herbiers dulçaquicoles (herbiers de renoncules aquatiques, de characées, etc.), des secteurs de végétation halophile amphibie (salicornes, obiones), de végétation héliophyte (roselières, scirpaies, jonçaiies, etc.), et de surfaces de prairies humides (mégaphorbiaies). Des secteurs humides parsèment les pelouses dunaires. 20 habitats d'intérêt communautaire ont été recensés sur l'ensemble du site.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Code Natura 1110)	2		
D: Rivages marins rocheux		4	8	
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets		1	719	Représentatif
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Code Natura 1140)	0		
H: Marais intertidaux		3	19	
K: Lagunes côtières d'eau douce	Lagunes côtières (Code Natura 1150)	2	37	

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Lacs et mares >> O: Lacs d'eau douce permanents		3	50	
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Tp: Marais/mares d'eau douce permanents		1	153	
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/mares d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques		2	85	
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons	Saulaie	4	8	

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		0	

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Fourrés de l'intérieur	24
Hêtraie à Ilex et Taxus, riches en épiphytes	5
Ourllets, ptéridaie & Roncier	6
Fourré littoral à choïn et ajonc maritime	2
Fourré littoral anémomorphosé à prunellier et ajonc d'Europe	2
Plantations	25
Haies	2
Prairies mésophiles	184
Friches nitrophiles	4
Cultures	196
Milieus anthropiques	45
Dunes à Salix repens ssp. argentea (Salicion arenariae) (code Natura 2000 2170)	28
Dunes côtières fixées à végétation herbacée ("dunes grises") (code Natura 2000 2130*)	330
Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria ("dunes blanches") (code Natura 2000 2120)	50
Dunes mobiles embryonnaires (code Natura 2000 2110)	6
Landes sèches européennes (code Natura 2000 4030)	7.5
Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii (code Natura 2000 8230)	0.01

(ECD) Connectivité de l'habitat

Il n'y a pas de rupture de continuité écologique entre les différents milieux présentés.

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Anchusa azurea</i>	Liste rouge régionale (RE). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Apera interrupta</i>	Liste rouge régionale (VU)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Berula erecta</i>	Liste rouge régionale (NT). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Butomus umbellatus</i>	Liste rouge régionale (NT). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex acutiformis</i>	Liste rouge régionale (EN) Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ceratophyllum submersum</i>	Liste rouge régionale (NT). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Eleocharis quinqueflora</i>	Liste rouge régionale (EN) Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Eleocharis uniglumis</i>	Liste rouge régionale (NT)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Filipendula vulgaris</i>	Liste rouge régionale (NT). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Juncus subnodulosus</i>	Liste rouge régionale (VU)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Legousia hybrida</i>	Liste rouge régionale (CR) Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lithospermum officinale</i>	Liste rouge régionale (VU). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Medicago marina</i>	Liste rouge régionale (NT)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ononis reclinata</i>	Liste rouge régionale (NT). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Onopordum acanthium</i>	Liste rouge régionale (VU)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Papaver argemone</i>	Liste rouge régionale (NT)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Papaver hybridum</i>	Liste rouge régionale (NT)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Potamogeton coloratus</i>	Liste rouge régionale (VU). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Potamogeton pusillus</i>	Liste rouge régionale (NT). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus peltatus baudotii</i>	Liste rouge régionale (NT). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Schoenoplectus pungens</i>	Liste rouge régionale (VU). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Teucrium scordium scordioides</i>	Liste rouge régionale (VU) Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Thalictrum flavum</i>	Liste rouge régionale (VU). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Triglochin barrelieri</i>	Liste rouge régionale (NT). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Triglochin palustris</i>	Liste rouge régionale (VU). Déterminante ZNIEFF
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Vulpia ciliata</i>	Liste rouge régionale (NT)

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Acer pseudoplatanus</i>	- Veuillez choisir une valeur -
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Allium triquetrum</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Anthemis maritima</i>	- Veuillez choisir une valeur -
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Azolla filiculoides</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Baccharis halimifolia</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Bidens frondosa</i>	- Veuillez choisir une valeur -
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Cortaderia seloana</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Crocosmia crocosmiiflora</i>	- Veuillez choisir une valeur -
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Elaeagnus submacrophylla</i>	- Veuillez choisir une valeur -
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lathyrus latifolius</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Lemna minuta</i>	- Veuillez choisir une valeur -
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Parthenocissus vitacea</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Reynoutria japonica</i>	Potentiellement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

9 autres espèces végétales sont protégées ; 19 taxons supplémentaires sont déterminants pour les ZNIEFF en Bretagne et/ou sont considérés comme rares et/ou menacés à l'échelle du Massif armoricain.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Aeshna isoceles</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Boloria selene</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Heteropterus morpheus</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Lestes dryas</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Lestes sponsa</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Mellicta athalia</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Nebria complanata</i>	2004		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Plebejus argus</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pseudophilotes baton</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Speyeria aglaia</i>			

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Neovison vison</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	Actuellement (impacts mineurs)

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfc: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été frais)

Parmi les événements climatiques qui marquent le site figurent en premier lieu les tempêtes hivernales (vents violents et pluies abondantes). Celles-ci peuvent être accompagnées de surcotes de marée, et de fortes accumulations d'eau au niveau des étangs qui provoquent notamment des ouvertures de brèches dans le cordon de galets, et accentuent le phénomène d'érosion. Les prairies se retrouvent gorgées d'eau voire inondées en période hivernale et très sèches en période estivale.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Bassin hydrographique : Loire-Bretagne. Sous bassin versant Ouest Cornouaille. Masse d'eau cours d'eau : Virgule, ruisseau de Kergalan, ruisseau de Trunvel, ruisseau de St Vio, ruisseau de Penmarc'h
 Autres cours d'eau : ruisseau de Gourinet, ruisseau de Tronoën, ruisseau de la Torche...
 Masse d'eau souterraine : Baie d'Audierne
 Masse d'eau côtière : Baie d'Audierne

4.4.3 - Sol

- Minéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Interruption régulière de la connexion avec l'océan lors des régimes des basses eaux : le cordon littoral bouche l'exutoire. Il existe un fort battement de la nappe phréatique lié à la nature du substrat sableux. On assiste sur un même point du marais à une période d'inondation de 4 à 5 mois suivie à une période d'assec marquée notamment en septembre. Lors des inondations hivernales, des brèches s'ouvrent dans le cordon littoral laissant s'échapper l'eau douce vers la mer, offrant un passage migratoire pour l'anguille européenne.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

(ECD) Stratification et régime de mélange

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Le trait de côte évolue sans cesse. Globalement, la mer gagne sur la dune du fait de l'érosion côtière. Cependant, quelques secteurs sont en accrétion. Le sable transit globalement du nord au sud par la dérive littorale. Le vent transporte le sable en arrière dune. Annuellement, on observe une érosion hivernale suivie d'une accrétion estivale. Le cordon de galets est remanié tous les ans par les tempêtes et perd régulièrement des galets.

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5)

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

Alcaline (pH>7,4)

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0,5-30 g/l)

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

Les zones humides en revers immédiat du cordon littoral connaissent une légère modification de la salinité en période de tempêtes liée au franchissement des vagues et aux embruns iodés. Elles sont caractérisées en habitat lagunaire dans la cartographie Natura 2000.

(ECD) Gaz dissous dans l'eau

Non connu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe

Mésotrophe

Oligotrophe

Dystrophe

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

Etangs littoraux sensibles à l'eutrophisation (état des lieux du SAGE Ouest Cornouaille).

(ECD) Carbone organique dissous

(ECD) Potentiel redox de l'eau et des sédiments

(ECD) Conductivité de l'eau

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrive d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Bassins versants agricoles (polyculture élevage).
 Pression Nitrates (concentration moyenne Virgule 2018 : 32,2 mg/l) supérieure aux objectifs du SAGE.
 Activité bulbicole au sud du site. Pression pesticides sur sud du périmètre : détections supérieures aux objectifs du SAGE sur ruisseau Penmarc'h et ruisseau de la Torche. (suivi du ruisseau de Tronoën en 2020).

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	non applicable au site
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	non applicable au site
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	non applicable au site

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Élevé
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Faible

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Élevé
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs esthétiques et d'appartenance	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	non applicable au site
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	non applicable au site
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	non applicable au site

Dans le site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Les différents usages passés et actuels de la baie, fondés sur les ressources disponibles offertes par le milieu, les pratiques, savoir-faire et connaissances des communautés, ont influencé les caractéristiques écologiques des zones humides et fonctionnent en adéquation avec l'utilisation classique et attendue de ces milieux d'eau. Les zones humides de la Baie d'Audierne sont caractérisées par leur utilisation très ancienne en espaces de pacage pour le pâturage des bêtes et par la mise en culture vivrière (pratique abandonnée). Les prairies sont alors utilisées comme prairies d'engraissement, de déambulation saisonnière ou comme prairies de fauche. Ces prairies humides sont également utilisées comme zones d'expansion de crues, lors des débordements naturels, ou comme zones de rétention en cas de pluies importantes, toujours fonctionnelles aujourd'hui (roselières). En termes de services rendus, la valeur hydraulique des prairies humides est depuis toujours assez importante : elles luttent de manière efficace contre le ruissellement, limitent l'impact sur les riverains en cas de débordement du lit majeur des rivières et participent, lors des crues, à l'épuration naturelle de l'eau. Les prairies de la Baie d'Audierne constituent un patrimoine par l'ancienneté des usages agropastoraux de ces espaces, par leurs paysages, témoins d'une gestion rationnelle, passée et actuelle, des zones humides. La diversité des usages, encouragée et développée, permet de conserver une pluralité de zones humides (prairies de fauche, étangs, mares).

- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La morphologie actuelle des zones humides de la Baie d'Audierne est indissociable des activités humaines et des communautés qui ont façonné le territoire à travers différents usages et aménagements. Au fil des siècles, elles ont été le lieu d'une diversité d'activités étroitement liées aux milieux humides (pêche, chasse, pisciculture, maraîchage, activités agropastorales, exploitation du roseau, des galets et du goémon). La partie littorale de la Baie d'Audierne renferme de nombreux vestiges de différentes époques. Les recherches archéologiques attestent la présence de l'homme en Baie d'Audierne il y a presque 300 000 ans. Ainsi, aux petites communautés de chasseurs-cueilleurs taillant les galets en silex et vivant de la chasse, la pêche et la récolte de coquillages, se sont succédé des communautés installées à proximité des marais littoraux vivant de la culture. La présence d'étangs piscicoles et cynégétiques, les anciens ouvrages hydrauliques et les canaux de drainage portent l'empreinte d'aménagements humains dont l'aspect actuel des zones humides est indissociable. Au fil des siècles, les travaux d'assèchement ont modifié et impacté la surface et la répartition des zones humides. La région est marquée par un lien étroit entre patrimoine bâti (dolmens, chapelles, blockhaus) et zones humides.

- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

A la fin du 19ème siècle toutes les terres étaient cultivées, y compris les palues. Les zones inondées l'hiver servaient de prairies l'été et les roseaux des étangs étaient coupés chaque automne. Aujourd'hui, certains agriculteurs exploitent encore des zones de palues et les zones humides constituent des lieux de tourisme (écotourisme, pêche) très fréquentés par la population locale. L'attachement identitaire aux zones humides perdure et reste ancré dans les mémoires malgré une déconnexion partielle de la population à la période industrielle, redynamisée par la redécouverte des lieux d'eau à des fins touristiques et patrimoniales et le maintien de certains usages. L'émergence des mouvements de protection de la nature a permis le développement de suivis naturalistes (ornithologie, suivis des chiroptères, etc.) ayant contribué au maintien de la diversité floristique et faunistique. La préservation, la gestion des milieux et la restauration écologique sont permis grâce aux balades-nature et actions de sensibilisation.

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Un amas coquillier conséquent à la Pointe de la Torche témoigne de présence humaine à la période mésolithique. La période néolithique est marquée par la présence de foyers, de tessons de poteries, d'outils en pierre ou en os, et de mégalithes (menhirs, dolmen) dont il reste quelques vestiges. La présence d'établissements religieux (églises, chapelles près des marais), a façonné le faciès des zones humides. Leur mode de vie et la pratique religieuse est à l'origine de différents usages (pêche, meunerie, pâturage), de travaux hydrauliques importants (assèchements, création d'étangs et de viviers). Les zones humides sont fortement ancrées dans l'imaginaire et le folklore populaire régional, à travers les légendes et contes traditionnels, les croyances des habitants (sorcières, chapelles et calvaire, processions) qui contribuent à l'attachement local et à l'activité touristique. Les propriétés thermales des sources s'associent aux croyances locales. La présence de ces sources est étroitement liée au maintien du fonctionnement écologique de l'hydrosystème.

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le Conservatoire du Littoral a acquis depuis 1982 environ 760 ha sur l'ensemble du site. Le Département du Finistère y possède également 55 ha dans le sud du site.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

La Conservatoire du littoral et le Département du Finistère ont confié par convention la gestion de leurs propriétés à la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden ou celle du Pays Bigouden Sud. Cette dernière est également la structure porteuse de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 baie d'Audierne qui couvrent partiellement le territoire de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Benjamin BUISSON, responsable Pôle Littoral et Biodiversité

Adresse postale:

Communauté de communes du Pays Bigouden Sud, 17 rue Raymonde Folgoas Guillou – 29120 Pont-l'Abbé

Adresse de courriel:

b.buisson@ccpbs.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Tourisme et zones de loisirs	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Extraction d'eau	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	impact inconnu		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Routes et voies ferrées	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Gènes et espèces envahissantes et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Effluents agricoles et forestiers	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Déplacement et modification de l'habitat	impact inconnu		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sécheresses	impact inconnu		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tempêtes et crues	impact inconnu		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	Baie d'Audierne	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5300021	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
760 ha de propriétés du Conservatoire du Littoral	Baie Audierne	http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/156/28-baie-d-audierne-29_finistere.htm	entièrement
Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes à Kerharo, Kerboulven, Poulguen		https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800565/tab/habitats	entièrement
Réserve de chasse maritime		http://carmen.carmencarto.fr/38/dpm.map	partiellement
site classé de la baie d'Audierne et du Domaine Public Maritime		http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/sites-naturels-littoraux-a1256.html	entièrement
site inscrit de Saint-Guénolé		http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/sites-naturels-littoraux-a1256.html	partiellement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autre inscription non statutaire	Autre inscription non statutaire : zones naturelles d'intérêt faunistiques et floristiques 1 et 2	https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/zones-naturelles-dinteret-ecologique-faunistique-et-floristique-znieff-type-i	partiellement
Autre inscription non statutaire	Réserve associative de l'étang de Trunvel	https://www.bretagne-vivante.org/Agir-ensemble/Nos-reserves-naturelles/Station-de-bagage-de-le-tang-de-Trunvel	entièrement
Zone importante pour la conservation des oiseaux		https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/zones-naturelles-dinteret-ecologique-faunistique-et-floristique-znieff-type-i	partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Appliquées
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

Autre:

Plan régional d'actions (PRA) Gravelot à collier interrompu (2011-2016) // Contrat nature pour le Gravelot à collier interrompu en Bretagne 2017-2018 // Prestation suivi et sensibilisation Life Phragmite aquatique (2004-2008) // Plan national d'actions Phragmite aquatique (2010-2014) // Déclinaison régionale du PNA Liparis de Loesel (2010-2014)

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Les deux collectivités mettent en œuvre un programme de découverte et d'éducation à la nature à destination du grand public et des scolaires. Une association propose annuellement des expositions à la Maison de la baie d'Audierne sur le thème des patrimoines du site.

URL de la page web liée au site (le cas échéant): <https://www.ccpbs.fr/rubrique-services/gestion-des-espaces-naturels/natura-2000/>

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Espèces végétales	Appliqué
Communautés animales	Proposé
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Oiseaux	Appliqué
Suivi du régime hydrologique	Proposé
Qualité de l'eau	Appliqué
Communautés végétales	Proposé

Le projet de la Baie d'Audierne, au travers de cette démarche de candidature, a également pour but de promouvoir un développement durable économique et touristique du territoire. Pour ce faire, les deux collectivités s'adossent sur leurs services Développement économique. La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a la compétence Tourisme depuis 2017. Elle dispose d'un service dédié et un Office de Tourisme du Pays Bigouden Sud met en œuvre la politique Touristique. L'Office de Tourisme du Haut Pays Bigouden travaille étroitement avec la Communauté de Communes et l'Office du Pays Bigouden Sud. Ils disposent d'un site internet commun dont la ligne éditoriale fait la part belle aux espaces naturels de la Baie d'Audierne. Les sentiers de randonnée, inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées, sont gérés par les EPCI et, pour certains, permettent de faire découvrir les zones humides du territoire.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Extrait de la bibliographie fournie en annexe :

BARGAIN, B., HENRY, J. Passereaux nicheurs de la baie d'Audierne. Bannalec : Bretagne Vivante, 2004. 32p. (Penn ar Bed ; n°189).
BARGAIN, B., HENRY, J. Les oiseaux de la baie d'Audierne. Bannalec : Bretagne Vivante, 2005. 72p. (Penn ar Bed ; n°193/194).
BARGAIN, B., HENRY, J. La rousserolle effarvate en baie d'Audierne. Bannalec : Bretagne Vivante, 2006. 40p. (Penn ar Bed ; n°196).
Birdlife International. European Red list of Birds. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities, 2015, 77p.
Ouvrage pdf. Disponible sur : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/RL-4-020.pdf> (06/07/18)
Bretagne Vivante, Groupe Ornithologique Breton. Guépier d'Europe : Etat des lieux de la population nicheuse en Baie d'Audierne. 2012, 19p.
Présentation pdf. (18/06/2018)
BUISSON, B. Document d'objectifs du site Natura 2000 de la baie d'Audierne : État des lieux et objectifs de gestion durable. [en ligne].
Tréguennec : SIVU de la baie d'Audierne, 2010, 235p. Ouvrage pdf. Disponible sur : https://shareslides.org/philosophy-of-money.html?utm_source=document-d-objectifs-sites-natura-2000-d-e-la-baie-d-audierne-zps-fr-zsc-fr-tome-1-etat-des-lieux-et-objectifs-de-gestion-durable (20/04/2018)
BUISSON, B. Document d'objectifs des sites Natura 2000 de la baie d'Audierne : Mesures de gestion, Cahiers des charges types, Charte, Mise en œuvre et suivis. [en ligne]. Tréguennec : SIVU de la baie d'Audierne, 2010, 157 p. Ouvrage pdf. Disponible sur : <http://docplayer.fr/74496381-Tome-2-mesures-de-gestion-cahiers-des-charges-types-charte-mise-en-oeuvre-et-suivis.html> (20/04/2018)
CHEVRIER, M. (coord), et al. Les invertébrés continentaux de Bretagne. GRECIA. Mèze : éditions Biotope, 2004, 144p. (Les Cahiers Naturalistes de Bretagne).
CITOLEUX, J., LAMBERT, E., GUERLESUIN, T. Les Characées de la baie d'Audierne : évolution du site au cours des 15 dernières années. [en ligne]. E.R.I.C.A, 2007, (20) pp 54-64. Rapport pdf. Disponible sur : www.cbnbrest.fr/site/pdf/erica/ERICA_20_2007_21279.pdf (27/06/2018)

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Roselière de Trunvel (Gwenin ha drone, 19-09-2019)



Cordon de galets à Plov an "Ero vil" (CCHPB, 21-02-2019)



Queue d'étang de Trunvel (CCPBS, 10-04-2008)



Dune grise (CCPBS, 23-03-2007)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2021-09-04